

L'audace
Au nom de l'humanité
Pour une capacité d'action planétaire

L'AUDACE AU NOM DE L'HUMANITÉ

Pour une capacité d'action planétaire

Programme d'action

Groupe promoteur :

- João Caraça, président du Conseil général de l'Université de Coimbra (P)
- Henri-Claude de Bettignies, professeur à l'INSEAD (F) et à Stanford University (USA)
- Federico Mayor Zaragossa, ancien DG de l'UNESCO, président de la Fundación de la Pax (E)
- Curzio Maltese, journaliste, europarlementaire (I)
- Riccardo Petrella, professeur émérite de l'UCL, Louvain (B) (*coordinateur*)
- Roberto Salvio, fondateur de International Press Services (Arg, I)

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE : PRÉMISSSES ET ANALYSES

L'objectif.....	8
Définitions des termes/concepts clé utilisés.....	9
Principes et éléments d'encadrement	11
Le monde en changement : ruptures, émiettement.....	11
Les problèmes/risques/défis communs planétaires.....	15
Au cœur des grands chambardements : la vie.....	18

DEUXIÈME PARTIE : LES PROPOSITIONS

Face aux défis : la transition régulatrice.....	20
Les régulations qui ont échoué.....	20
Scénarios imaginables pour des futurs proches	23
A la recherche d'un autre système de "règles du vivre ensemble" : les responsabilités de l'humanité.....	24
Les propositions (*).....	26
Les propositions générales : impératifs et principes de base	26
L'impératif planétaire	26
Les principes/règles de base.....	26
Les propositions opérationnelles.....	27
Les processus.....	27
<i>Conscientisation et alerte</i>	27
Proposition 1 : La Charte de l'Humanité De la "Charte de la Terre à la Charte de la Vie".....	27
Proposition 2 : Les Agoras des habitants de la Planète	28
<i>Reconnaissance et expérimentation</i>	28
Proposition 3 : Les Agoras de l'agenda de l'humanité.....	28
Proposition 4 : Les Etats Généraux des Biens communs publics mondiaux. Mise en place du Conseil de Sécurité des Biens communs publics mondiaux (notamment eau, semences (Terre) et connaissance)	29
Proposition 5 : La Carte d'identité mondiale	29
<i>Institutionnalisation et capacitation</i>	30
Proposition 6 : Le Sondage mondial	30
Proposition 7 : Le Référendum mondial.....	30
Conclusion : les trois audaces	32

(*) N.B. : Les propositions ont été originellement présentées dans Riccardo Petrella, *Au nom de l'humanité*, éditions Couleur livres, Bruxelles, 2015. Elles ont été légèrement modifiées dans l'édition italienne du livre (2017) parue par les soins de la maison d'édition Il margine, Trento.

Table des encadrés et figures

Figure 1 : <i>Le monde en tant que lieu de vie (oikós)</i>	12
Encadré 1 : <i>Le monde en mutation. Grands et petits chaudrons</i>	14
Figure 2 : <i>Les problèmes et risques planétaires (PRP)</i>	16
Encadré 2 : <i>Les propositions : synthèse</i>	33

PREMIÈRE PARTIE
PRÉMISSSES ET ANALYSES

*On ne peut pas voir les idées de demain
avec les yeux d'aujourd'hui.*

Paul Eluard

L'objectif

Seule une capacité d'action de l'humanité à l'échelle planétaire permettra à la "communauté humaine mondiale" de faire face aux défis globaux actuels et futurs. Le but du projet est de promouvoir la conception et la mise en oeuvre des institutions et des moyens susceptibles de favoriser le développement d'une humanité responsable agissant à l'échelle de la planète.

Qu'il s'agisse de "problèmes/défis actuels" et/ou de "risques/défis de demain", il y a un verrou à faire sauter au coeur des blocages qui limitent aujourd'hui les capacités d'action de l'humanité : l'humanité ne possède aucun "titre" au plan de l'identité, de la légitimité, de la responsabilité et de la représentation des citoyens et des peuples, pour agir en leur nom et en son nom propre. Elle existe mais n'est pas un sujet reconnu de droits et de devoirs.

Or, dans l'histoire humaine, face à l'indétermination de départ, tout commence par des règles, par la fixation de normes de conduite. Aujourd'hui, à une époque particulièrement marquée par les indéterminations et les changements à tous les niveaux dans des systèmes de plus en plus complexes, les normes sont encore plus nécessaires. Pourtant, personne ne pense à l'humanité en tant qu'acteur "régulateur" des affaires du monde, distinct des autres sujets qui gouvernent et déterminent nos devenir tels que les Etats, les grandes entreprises multinationales privées, les syndicats, les églises. L'ONU n'est pas l'humanité organisée car elle ne représente pas l'humanité. L'ONU ne peut pas parler au nom de l'humanité mais exclusivement au nom des Etats membres¹.

Les formes et les modalités de concrétisation de la capacité d'action de l'humanité sont à inventer et à valider, même si l'on doit faire trésor des expériences passées et en cours comme celle de l'ONU, entre autres. D'où, l'intérêt de certaines propositions qui comportent une réforme profonde du système onusien. Elles ne peuvent être que le résultat de **processus** à construire pas à pas, **et d'initiatives** structurellement ouvertes à l'évaluation continue et à leur redéfinition et réorganisation.

¹ Même le Tribunal International sur les crimes contre l'humanité ne prononce pas ses sentences "au nom de l'humanité" pourtant reconnue comme sujet titulaire de droits. Ses sentences sont prononcées et ont valeur juridique "au nom des Etats signataires" du Traité constitutif du Tribunal.

Définition des termes/concepts clé utilisés

En raison de leur polysémie, et dans un souci de communication, il est paru opportun de préciser la signification donnée aux termes clé utilisés.

Capacité(s) d'action

L'ensemble des principes, institutions et moyens qui permettent à un sujet (public et/ou privé), notamment ayant une personnalité juridique reconnue, de définir, programmer, réaliser ses conceptions, valeurs, objectifs, en se donnant les instruments d'action autonome appropriés dans le respect des droits analogues revenant aux autres sujets et selon les règles constitutionnelles existantes.

Humanité

D'après nous, l'espèce humaine est l'ensemble des êtres humains. L'humanité est l'espèce humaine qui a pris conscience, au-delà de ses différences avec les autres espèces vivantes (microbiennes, végétales et animales), d'être la seule espèce vivante capable de détruire, partiellement ou entièrement, la vie de la Terre. Dès lors, l'humanité s'est rendue compte de son inévitable responsabilité vis-à-vis de la vie de la Terre et d'être la seule espèce vivante en charge et capable d'exercer une telle responsabilité.

Communauté humaine mondiale (CHM)

La CHM est un concept d'origine anthropologique de plus en plus utilisé, avec celui plus ancien de "communauté internationale", pour affirmer l'existence d'une "communauté" humaine, plus ou moins "organisée à l'échelle mondiale sur le plan social, économique et institutionnel" dans le contexte des processus de mondialisation de la condition humaine. Ses contours et spécificités restent, cependant, encore vagues.

Les habitants de la Terre, communauté de la vie

Les "habitants de la Terre" sont toutes les espèces vivantes connues : microbiennes, végétales, animales, êtres humains. Elles composent ce qui conventionnellement constitue la "communauté de la Vie de la Terre". Ce dernier terme est notamment présent dans la Charte de la Terre. Après la Déclaration universelle des droits de l'Homme de l'ONU (1948), il y a eu la Déclaration universelle des droits de l'animal de l'UNESCO (1978), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007), La Déclaration universelle des droits de la Terre Mère (2010), le projet de Déclaration universelle des droits des plantes.

Défis planétaires (globaux, mondiaux)

Au sens figuré, et selon l'usage aujourd'hui courant, un défi c'est faire face à une situation critique, défavorable, insupportable ou à un danger, un risque, avec détermination et courage, dans l'intention d'en éliminer/prévenir les causes et en minimiser les effets négatifs réels (défis en cours face à des problèmes anciens ou actuels) ou potentiels (défis futurs possible, plus ou moins certains, probables, vis-à-vis desquels il ne faut pas attendre qu'ils se manifestent pour agir). On parle de "défis communs globaux" (à la fois sur le plan des dimensions impliquées

et de l'échelle géopolitique) ou "mondiaux" (concernant l'ensemble des personnes, communautés humaines, et peuples du monde). Parmi "les défis communs globaux d'aujourd'hui" figurent les guerres, les inégalités croissantes et l'appauvrissement, les migrations, le changement climatique, les dévastations de l'environnement...). Au titre des "défis communs globaux futurs" on peut parler du danger nucléaire et d'autres dangers d'extinction de la vie de la Terre (astéroïdes, épidémies, éruptions volcaniques...), la digitalisation de la vie, etc.

Multilatéralisme

Le multilatéralisme est un concept relatif aux modes et aux processus de coopération internationale concernant les relations entre Etats, peuples et autres entités humaines au plan politique, économique et socio-culturel. Dans ses formes actuelles, il est un principe largement appliqué au moins à partir de la création de la Société des Nations. Son postulat de départ affirme que "le fait national" demeure l'élément de base incontournable de toute relation au plan mondial dans tout domaine et que la coopération volontaire multilatérale entre les Etats, les nations, les peuples constitue l'instrument le plus approprié pour promouvoir et garantir une organisation pacifique et durable du vivre ensemble au plan mondial.

Gouvernance mondiale

La "gouvernance mondiale" est un concept très récent, datant des années 1970, utilisé par les classes dirigeantes du monde dit "développé", à la place de "gouvernement mondial", pour faire référence aux nouvelles règles et aux nouveaux mécanismes de régulation mondiale qui ont été mis en place au cours des quarante dernières années de globalisation de l'économie et des activités humaines. La "gouvernance" serait un système d'ingénierie de décisions fondé sur la coopération multilatérale et la participation de tous les acteurs, publics et privés (les *stakeholders*, porteurs d'intérêts), dans le cadre des libres relations d'échange, de coopération et de compétition autogérées aux différents niveaux et échelles d'action pour réaliser l'utilisation la plus efficace, efficiente et économique des ressources de la Terre et des capacités des êtres humains.

Bien commun

Le bien commun est, aussi à notre avis, l'ensemble des principes, des institutions, des moyens et des pratiques que les sociétés humaines se donnent, du local au mondial, pour garantir à tous une vie humainement décente, assurer un "vivre ensemble" pacifique, convenable et coopératif entre tous, conserver la sécurité de "la maison" individuelle et commune, et donc la soutenabilité de l'écosystème local et global ; le tout en tenant compte des droits à la vie des générations futures et de la communauté générale de vie de notre planète.

Biens communs publics mondiaux (BCPM)

D'après nous, les BCPM sont les "biens matériels et immatériels de la nature" comme l'air, l'eau, la terre, les semences, les forêts, l'énergie solaire... (même si la nature est de plus en plus influencée et façonnée par les êtres humains) et "artificiels" (conçus et produits par les êtres humains) comme la connaissance, le langage, les algorithmes, la sécurité, le logement, la santé, la paix...) dont l'essentialité et la non-substituabilité pour la vie de tous et de chacun sont communes à tous les êtres humains, et sont devenus des éléments existentiels critiques pour les autres espèces vivantes de la planète. En principe, les BCPM ne devraient pas faire partie du champ de la rivalité et de l'appropriation excluante. La réalité est tout autre. Sortir les BCPM du champ de la rivalité et de l'appropriation excluante constitue l'un des défis mondiaux majeurs actuels et futurs.

Principes et éléments d'encadrement

Dans un premier temps, nous décrirons les points de départ qui nous ont poussé à concevoir le programme d'action. Personne ne peut nier que, telle qu'elle est organisée actuellement, la communauté humaine mondiale – de laquelle nous sommes tous partie intégrante – rencontre des difficultés considérables pour faire face aux problèmes/defis qu'elle a créés et les “résoudre”.

Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur les limites des systèmes de régulation politique, économique, sociale internationaux et mondiaux de ces dernières décennies et les causes de leur échec. Ceci fera ressortir les raisons qui poussent de nombreux sujets publics et privés à agir pour la mise en place rapide et efficace de nouvelles formes et modalités de régulation mondiale fondée sur une étroite coopération transnationale à l'échelle planétaire.

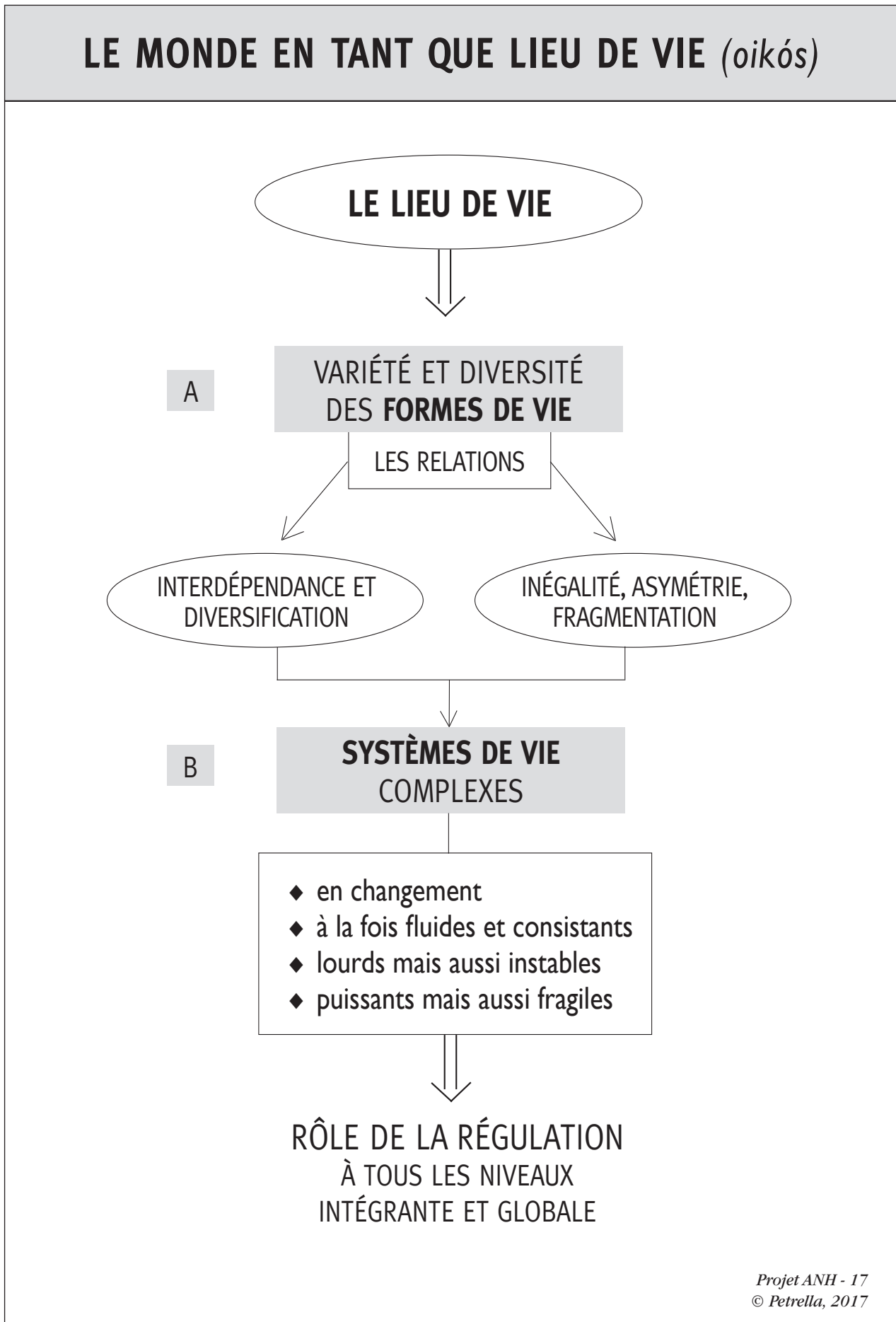
Nos propositions essayent de s'inscrire dans ces perspectives. Elles tournent autour de la **responsabilité de l'humanité face aux chambardements de la vie.**

Le monde en changement : ruptures, émiettement, grands et petits chaudrons

Ce qui frappe l'imagination en essayant de “regarder” pour “comprendre” le monde actuel, c'est qu'il est le **lieu de vie** (*oikos*) caractérisé par :

- une immense **variété** et **diversité** (richesse) de formes de vie et d'êtres vivants ;
- dont les **relations** qui les lient sont en croissante **interdépendance**, **diversification** mais aussi **inégalité**, **asymétrie** et **fragmentation** ;
- formant des **systèmes de vie complexes** (naturels et artificiels) tendant vers une complexification grandissante comme le montre le monde quantique et l'intelligence artificielle ;
- marqués en même temps par une grande tendance au **changement** et une forte **fragilité**, **fluidité** et **instabilité**.

Figure 1.



On peut “regarder” notre monde en changement au sens figuré comme un grand système de chaudrons interconnectés. Le feu qui fournit aujourd’hui de l’énergie au **grand chaudron mondial** est principalement la **technologisation de la vie sans frontières** (non seulement territoriales). (voir *Encadré 1*)

Celle-ci alimente en priorité **trois chaudrons principaux** :

- la militarisation du monde ;
- la marchandisation de la vie ;
- la financiarisation de la société.

Depuis des années, les bouillonnements puissants de ces chaudrons ont débordé de partout provoquant, entre autres, dans le cadre d’une globalisation de l’économie de marché, deux ruptures majeures :

- une nouvelle explosion de l’inégalité, cette fois à l’échelle planétaire (exclusions, appauvrissement) ;
- la dévastation de la vie de la Terre.

La première concerne la rupture existentielle dans la condition humaine entre les êtres humains, les communautés humaines et les peuples, à tous les niveaux territoriaux. C’est la planétarisation des inégalités et des exclusions, la mondialisation de l’appauvrissement, la formation des *apartheids* mondiaux.

La deuxième rupture s’inscrit dans la conception prédatrice de la nature propre à la tradition anthropocentrique de la vie. Elle s’est traduite par des ruptures dans la capacité de régénération et diversification de la vie, mises en évidence par les indicateurs de mesure des empreintes écologiques et l’apparition des limites planétaires.

Ces changements et ruptures ont profondément bouleversé **le pouvoir politique**, sa nature, son rôle, son organisation. Son exercice réel est passé, par délégation ou par transferts directs, de la responsabilité et contrôle de sujets formels publics (les Etats nationaux et leurs prolongements dans les organisations internationales intergouvernementales) à celle de sujets privés, surtout économique-financiers.

La régulation politique nationale et internationale/mondiale existante, ainsi que la régulation tout court, a perdu une grande partie de sa valeur et puissance, créant ainsi ce qu’on a appelé “le déficit régulateur”. Le politique est devenu un marché d’échanges et de transactions entre les différents porteurs d’intérêt (publics et privés) concernant l’appropriation, le contrôle et l’usage des ressources matérielles et immatérielles disponibles (humaines comprises). Le tout dans un contexte de rivalité, compétitivité, pour la puissance et la survie.

Dans ce cadre, les “**mille**” autres **petits chaudrons** restants tendent à s’adapter pour survivre mais aussi, et ils sont de plus en plus nombreux dans le monde, à promouvoir des “modes de vie” locaux plus convenables, plus participatifs et intégrés au plan social et respectueux des équilibres des écosystèmes dans lesquels ils se trouvent. D’où les innombrables foisonnements d’initiatives et d’expérimentations concernant la nouvelle bio-agriculture, les paysans dissidents, le co-voiturage, les biens “en commun”, l’économie circulaire, les nouvelles formes d’économie sociale et solidaire, les *open sources*, la santé communautaire, le *sustainable* digital, etc.

LE MONDE EN CHANGEMENT GRANDS ET PETITS CHAUDRONS

UN MONDE EN RUPTURES ET ÉMIETTEMENT

caractérisé par

- ◆ variété, diversité
- ◆ complexité
- ◆ fragmentation
- ◆ interdépendance
- ◆ fragilité
- ◆ instabilité

LE MONDE EN CHANGEMENT EST UN MONDE DE CHAUDRONS

- Il y a

LE CHAUDRON MONDIAL

dont le feu est alimenté par

LA TECHNOLOGISATION
DE LA VIE

sans frontières
régulatrices,
économiques,
et financières

dont

- Il y a aussi

TROIS GRANDS CHAUDRONS

celle-ci alimente surtout

- ⇒ la militarisation du monde
- ⇒ la marchandisation de la vie
- ⇒ la financiarisation de la société

qui sont à la source de

DEUX RUPTURES
MAJEURES

- la rupture dans la condition humaine entre les personnes et les peuples

A

INÉGALITÉS
EXCLUSIONS

- la rupture entre les êtres humains et les autres espèces vivantes cassant la régénération et l'intégralité de la vie

B

LA DÉVASTATION DE
LA VIE DE LA TERRE

- Il y a enfin

LES MILLE ET + PETITS CHAUDRONS

qui ne trouvent plus dans l'organisation et le fonctionnement du **pouvoir politique** l'espace public de représentation et de responsabilisation commune

La régulation mondiale, pour eux, est essentielle non pas uniquement parce que les règles d'encadrement général seront établies, à l'avenir, encore davantage à l'échelle globale et mondiale et, espère-t-on, d'en bas vers le haut. Mais, aussi, parce qu'il est évident que dans le contexte de la mondialisation de la condition humaine et de la vie de la Terre, les expériences "locales" des petits chaudrons prennent une valeur et un sens historique dans la mesure où elles participent aux dynamiques globales et contribuent à façonner les changements mondiaux.

Les problèmes/risques/défis communs planétaires (PRP)

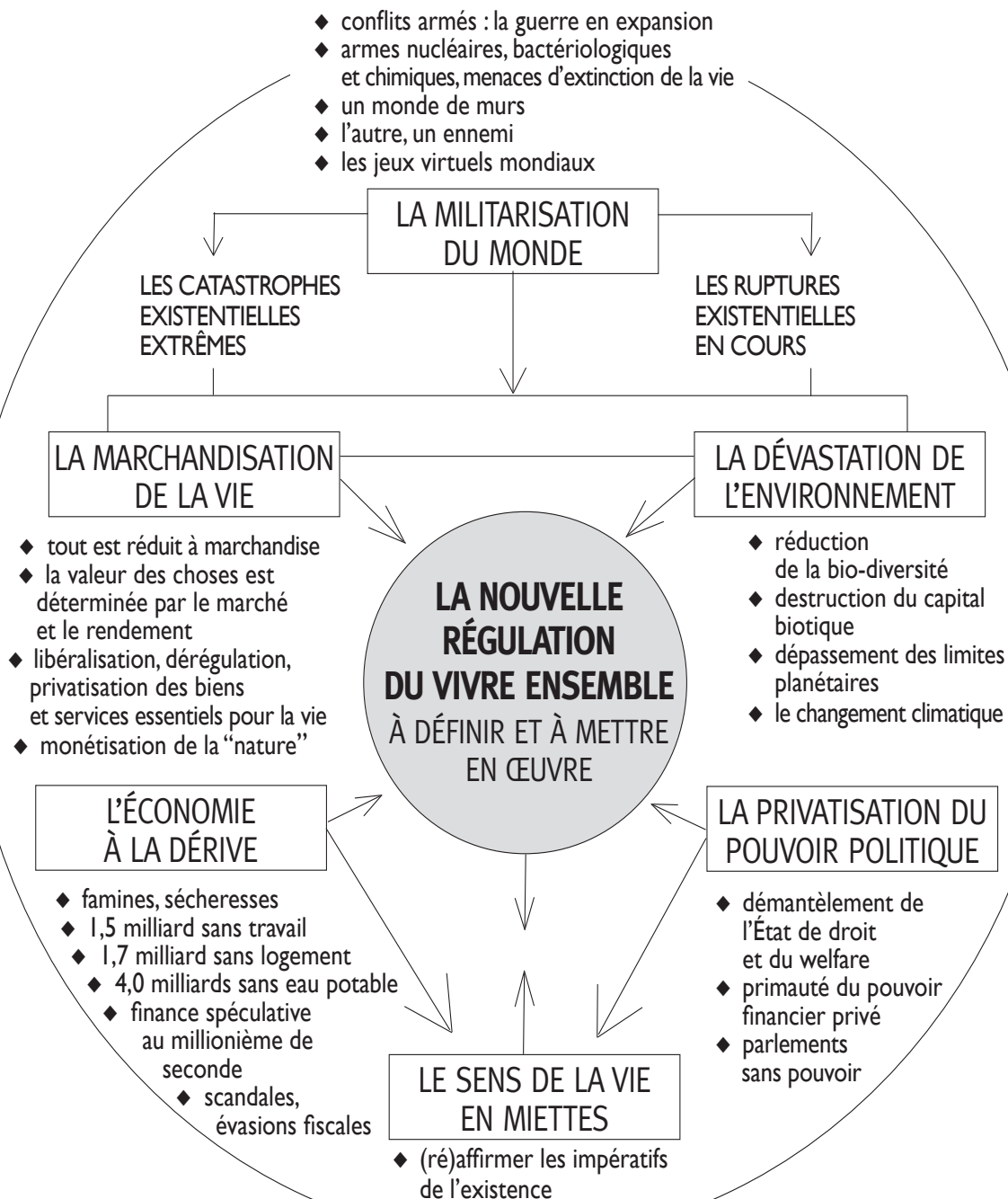
On peut maintenant essayer de décrypter les problèmes et les risques planétaires (PRP) que le monde actuel est incapable de résoudre et/ou mitiger. Nous en proposons une synthèse autour de six PRP (voir *Figure 2*).

Les deux premiers ne sont pas nouveaux mais sont devenus plus intenses et dramatiques. Il s'agit :

- *de l'insécurité, la guerre*. La militarisation du monde a accompli un saut qualitatif majeur avec l'invention, l'usage (une seule fois reste plus que suffisante) et l'accumulation des armes nucléaires et la production d'armes bactériologiques et chimiques toujours plus destructrices. Par elles, **l'extinction possible de l'intégralité de la vie sur la Terre n'est plus une hypothèse mais une certitude en cas d'usage. Le risque concerne surtout leur usage éventuel.** En outre, la technologisation de la puissance militaire et des modes de faire la guerre a rendu l'économie militaire un des secteurs industriels et commerciaux les plus stratégiquement importants pour l'économie mondiale et celle des puissances militaires. La nouvelle régulation aura des difficultés énormes à surmonter : elle devra non seulement s'attaquer aux causes qui empêchent le désarmement de devenir une réalité, mais également aux facteurs qui ont fait de "la guerre" l'une des activités économiques aujourd'hui les plus rentables.
- *des inégalités, non seulement de revenu, mais surtout de citoyenneté, de dignité humaine et sociale* entre les personnes, les catégories sociales, les peuples. **L'appauvrissement s'est mondialisé et la pauvreté dans le monde s'est élargie en s'approfondissant.** Le problème dépasse les dimensions liées au pouvoir d'achat et à la redistribution de la richesse produite, comme le démontre bien **la question des migrations et des migrants**. Celle-ci est en train, notamment en Europe, de prendre des dimensions humainement inacceptables et d'engendrer des comportements et des choix envers les populations migrantes socialement et culturellement inadmissibles. Les relations humaines en sortent dévastées. C'est pourquoi l'aide des pays enrichis aux multitudes d'appauvris au cours de ces cinquante dernières années et, aujourd'hui, la grande philanthropie des super-millionnaires n'ont pas été et ne sont pas capables d'arrêter la croissance des inégalités et des exclusions. Le rejet de l'autre construit des murs partout. Ces trente dernières années entre 30 et 40 millions d'enfants de moins de six ans sont morts à cause de maladies dues au non accès à l'eau potable et à l'assainissement. La mort de tant millions d'enfants n'est pas un risque futur. C'est une réalité dramatique. Il en va de même des centaines de millions d'êtres humains qui sont mort prématurément ces dernières décennies par la famine, la soif, les maladies, les épidémies, l'inexistence ou inadéquation d'infrastructures médicales, l'exploitation au travail et/ou l'absence de travail, parce qu'ils étaient appauvris, exclus, non rentables. Ici aussi, le risque est élevé que la régulation des années à venir aura du mal à agir sur les facteurs structurels.

Figure 2

LES PROBLÈMES ET RISQUES PLANÉTAIRES (PRP)



LA DOMINATION ET L'INÉGALITÉ FAITES SYSTÈME

L'ENJEU : UNE RÉGULATION MONDIALE EST-ELLE POSSIBLE ?

Les trois problèmes suivants sont relativement nouveaux car leur émergence dans la conscience collective mondiale est plutôt récente (entre deux et trois générations). On fait référence à :

- *la marchandisation de toute forme de vie*. Tout a été réduit à marchandise, portant ainsi à ses conséquences extrêmes la réification de la vie. Rien n'a de la valeur en dehors l'échange marchand. C'est l'échange qui fixe le prix (monétaire) des "choses". **La brevetabilité du vivant à titre privé** à but lucratif (USA 1980, UE 1998) a consacré au plus haut niveau la marchandisation de la vie. La marchandisation s'accompagne nécessairement de la **monétisation de la vie** (*pricing nature, nature banking...*), de la **libéralisation du commerce des biens et des services**, de leur **dérégulation** et de la **privatisation des biens et services communs essentiels et insubstituables pour la vie**. Ces processus ont été à la base de la marchandisation des droits et du démantèlement de l'Etat du *welfare*. La question est de savoir si et comment, dans le cadre d'une dé-marchandisation de la vie, pourrait-on, devrait-on, définir et mettre en place un système coopératif mondial de sécurité sociale générale à l'échelle mondiale. Un défi certainement inévitable mais aux indéterminations considérables.
- *la dévastation écologique de la planète*. D'après les estimations fondées sur la méthode de "l'empreinte écologique", les êtres humains ont à la date du 2 août 2017 "consommé" la totalité du capital biotique renouvelable annuel de terre et d'eau de la planète. En outre, les progrès dans la **lutte contre la réduction de la bio-diversité, la déforestation, la désertification et le réchauffement de l'atmosphère terrestre et le changement climatique** sont insignifiants, sinon inexistant. La **raréfaction** des biens et services naturels essentiels et indispensables pour la vie s'intensifie et s'élargit. Des lors, comme nombreuses études le confirment, l'exploitation des ressources a atteint des **limites planétaires** au-delà desquelles les phénomènes d'extinction de la vie deviennent irréversibles.
- *la financiarisation de l'économie globale*. Derrière l'instabilité structurelle des faits économiques, la volatilité des marchés et la fréquence des crises alimentaires, énergétiques et hydriques, il y a la montée en puissance de la finance en tant que système prédominant de la régulation économique (et des politiques technologiques, économiques et sociales). Tout doit être rentable, le ROI est le critère clé d'évaluation de la valeur des investissements. Si un programme, un projet voire une politique n'est pas financiarisable, il/elle ne présente aucune utilité. La **finance algorithmique**, celle dont les transactions financières en bourse s'effectuent à une très grande vitesse (désormais au milliardième de seconde) concerne déjà plus de 30 % des transactions boursières. Actuellement n'existe aucune limite à la durée minimale de la propriété d'un titre boursier. Cette finance a modifié la nature même de la finance. Elle n'assure plus le rôle d'union entre l'épargne et l'investissement et, par son extrême digitalisation, est devenue une activité hors du temps humain. Ses promoteurs ne se sont pas rendus compte que ce faisant ont-ils donné un sens concret à l'idée que la finance serait inhumaine. Or, les logiques de puissance financière et de domination des marchés règlent les temps, les lieux et l'ampleur des processus de digitalisation de l'ensemble de la vie économique et sociale. Alors que **la digitalisation de la vie** peut offrir des opportunités insoupçonnées d'amélioration des conditions de travail et de vie, elle se traduit, dans un monde dominé par la finance, par un état de guerre permanente et d'inégalités croissantes par systèmes technologiques interposés. Dans ce contexte, elle représente un danger majeur pour le devenir de l'humain.

Enfin, le sixième et dernier problème est tout nouveau, résultant des bouillonnements du “grand chaudron mondial”. Il affecte lourdement la nature et le rôle de la régulation dans le monde et à l'échelle du monde. Il s'agit de :

- *La privatisation du pouvoir politique.* La plupart des phénomènes ci-dessus décrits a contribué de manière cumulative :
 - au démantèlement progressif de l'Etat de droit et de la société du *welfare* en enlevant aux pouvoirs politiques publics la responsabilité et la gestion des fonctions de sécurité collective et du bien-être commun de base ;
 - au transfert des pouvoirs souverains des Etats nationaux en matière économique et sociale aux mains des sujets privés multinationaux mondiaux et, sur cette ligne, à la collusion croissante des institutions de l'ONU (et de ses agences) et de celles dites de Bretton Woods (BM, FMI, WTO...) avec les logiques des plus forts porteurs d'intérêt publics et privés du monde ;
 - à la perte de prestige et de crédibilité des pouvoirs législatifs élus nationaux et locaux pour ne pas mentionner la faiblesse du seul parlement supranational au monde (le parlement européen) élu à suffrage universel direct.

Le feu est dans la demeure. Sera-t-elle l'humanité en mesure de l'éteindre ?

Au cœur des grands chambardements : la vie

Quel qu'il soit l'angle de vue, tout met en lumière une seule et commune réalité, la vie. **La vie - naturelle, génétiquement modifiée, artificielle, virtuelle - dans son intégralité et sa pérennité/régénération, est l'enjeu mondial, global au cœur de la capacité de régulation des êtres humains à titre individuel et collectif.**

La vie est belle, est un don que tous les habitants de la Terre reçoivent. Pourtant elle est marchandisée, réifiée, monétisée, technologisée, exploitée, dévastée, meurtrie, raréfiée. Des milliards de personnes sont exclus de la vie, d'une vie digne. On tue pour la domination de la vie. On élève des murs sur des milliers de km pour empêcher la circulation entre les peuples. La vie reste rarement une fête.

Bien qu'il soit difficile de le reconnaître, l'héritage laissé à nos enfants et petit-enfants est plutôt lourd. Il leur faudra de l'audace pour en venir au bout.

DEUXIÈME PARTIE
LES PROPOSITIONS

Face aux défis : la transition régulatrice

Nous sommes arrivés à la partie axée sur les propositions.

Comme mis en relief dans la partie précédente, nous vivons à l'ère où la **transition régulatrice** porte sur la vie et les règles du vivre ensemble non plus seulement au niveau "local", national et inter-national, mais aussi au niveau continental et planétaire.

La régulation mis en place à la fin de la Deuxième Guerre mondiale a été inspirée par le désir et le souci de (re)construire un nouvel "ordre international" (*la logique de Yalta*). Celle qui s'est imposée suite à la crise profonde explosée en 1971-1973 du système financier international ne pouvait que viser la consécration de la globalisation de l'économie selon les principes de l'économie de marché financiarisée triomphante (*la logique de la WTO et de la BM*). Aujourd'hui, la régulation ne peut être inspirée (en principe) que par l'impératif de la sauvegarde et régénération durable de la vie de notre planète et de tous ses habitants (*la logique existentielle*).

Pour maximiser les chances de ne pas être emportés par les courants tumultueux les plus forts de notre ère mais de pouvoir sortir du gué et atteindre la rive souhaitée, il convient de commencer par examiner les systèmes (ou modèles) de régulation planétaire essayés ces dernières années en s'interrogeant sur les causes de leur échec.

Les régulations inter-nationales et/ou mondiales qui ont échoué

On peut analyser les modèles de régulation des sociétés humaines au plan inter-national/ mondial au cours des quarante dernières années selon les trois principales dimensions de l'organisation du vivre ensemble :

- la régulation "politique", fondée sur le principe et les pratiques du multilatéralisme ;
- la régulation "économique", à l'aune de la globalisation triomphante de l'économie de marché des années 1980 et 1990 ;
- la régulation "culturelle", liée à un œcuménisme religieux en expansion, à la transnationalisation des courants culturels de masse, à la globalisation des modes de consommation.

La régulation "politique"

Au plan politique, le multilatéralisme concerne essentiellement les relations inter-étatiques. Il "dérive" sa raison d'être de deux inspirations. *Primo*, la coopération internationale est la seule solution réaliste pour organiser au mieux les relations entre les Etats inégaux dans tous les domaines et ayant des intérêts différents voire divergents. Les Etats n'abandonneront pas leur souveraineté. Un système de gouvernement supra-national mondial est, considère-t-on, inconcevable et *de facto* extrêmement difficile à réaliser. *Secundo*, le multilatéralisme est une modalité efficace pour favoriser des systèmes de relations toujours plus pacifiques et solidaires sur le plan institutionnel conduisant à terme à des sauts qualitatifs vers une régulation mondiale coopérative.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le multilatéralisme politique a suivi la première inspiration et s'est concrétisé autour de quatre modalités principales :

- Le système onusien (ONU et ses nombreuses agences spécialisées).
- La pratique de la signature d'accords entre les Etats – plus de trois Etats – de valeur juridique contraignante ou pas (le fameux accord de Paris/COP21 sur le changement climatique n'a pas de valeur contraignante), justiciable ou pas (les droits mentionnés dans le Pacte international des droits économiques et sociaux de 1976 sont justiciables), ainsi que d'importance politique variable (un traité d'alliance militaire a un poids politique plus grand par rapport à un traité sur la dégradation des zones côtières). Sous cette catégorie de modalités figurent les conventions, les alliances, les déclarations, les traités, les protocoles.
- La mise en place de groupes de rencontres programmées, souvent annuelles, de chefs d'Etat et de premiers ministres tels que les G7, G8, G20, commencée en 1973. Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges personnels, la connaissance et la coopération entre les responsables politiques au niveau le plus élevé des pays industrialisés du monde et/ou des plus puissants en termes économiques et démographique.
- La jurisprudence, par la création de tribunaux internationaux visant l'émergence et la consolidation, dans certains domaines bien précis, d'instruments d'évaluation, jugement et sanction au plan international en matière de non-respect des principes et règles fixés, par exemple, dans le cadre des accords/traités ou dans les "Chartes" de l'ONU (exemples : Tribunal international des crimes contre l'humanité, Cour internationale de Justice...).

Comme on le voit, l'arsenal institutionnel, politique, et juridique mis en place ces dernières décennies est impressionnant et donne l'image de constituer une capacité d'action et d'intervention puissante.

L'état du monde décrit auparavant nous dit que la réalité a évolué, jusqu'à ce jour, dans toute autre direction : la régulation "politique" par le multilatéralisme n'a pas permis, hélas, à la "communauté humaine" de résoudre ses problèmes et faire face aux défis.

Les raisons sont nombreuses et méritent d'être prises en compte dans le but de mieux identifier les alternatives.

Il y a d'abord le fait que les quatre modalités décrites limitent le fonctionnement des institutions et l'usage des instruments du multilatéralisme dans le cadre fort contraignant des principes de la **souveraineté absolue des Etats** et de la **sécurité nationale**. Les Etats plus puissants sur le plan militaire ont rarement raté d'y faire recours, récemment aussi. Même dans le cas d'un multilatéralisme fort, quasi supra-national, comme l'Union européenne, un petit Etat comme le Luxembourg a pu empêcher depuis plus de trente ans tout progrès dans l'harmonisation fiscale européenne en invoquant "l'intérêt national". Et que dire du *véto* réservé aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ? Or les risques/défis mis en évidence dans les sections 2 et 3, démontrent que **la sécurité existentielle est de plus en plus une sécurité collective commune de l'humanité et de la vie globale, au-delà des perspectives nationales et des frontières. Elle est sans frontières**. Le filtrage national est une boule aux pieds de l'humanité. Plus les risques et les limites planétaires deviendront critiques, quotidiennes, la boule sera encore davantage pesante et bloquante. Cette évidence n'implique pas l'effacement ou l'oubli des situations locales, nationales, mais l'exigence de solutions communes efficaces et justes à l'échelle terrestre.

Dans ce cadre, le problème des **inégalités de puissance** entre les Etats demeure dans toute sa criticité et importance. Certes, on ne pourra jamais éliminer les inégalités mais on pourra en corriger et mitiger les expressions violentes de domination et d'abus.

A l'heure actuelle, aucun Etat puissant ne donne des signes de disponibilité à une "régulation planétaire" pacifique entres "égaux en droits et devoirs". Or, **le devenir de la vie passe par un questionnement profond sur les règles régissant l'organisation de la puissance dans le monde.** Le monde unipolaire, bipolaire, ou multipolaire n'est pas, manifestement, une solution. Il en va de même des configurations tels que le G7, le G8, le G20. Sans sous-évaluer leur intérêt, les quarante et plus rencontres des chefs d'Etats et de gouvernement du G7-G8 depuis 1973 n'ont que rarement conduit à prendre des décisions importantes ayant abouti à la solution d'un problème mondial majeur.

La privatisation du pouvoir politique constitue une autre cause importante de l'échec. La souveraineté des Etats n'est plus au service du bien-être de leurs citoyens et de la justice ou, selon la formule dominante, du "développement durable". Elle est mise plutôt au service de la puissance et des intérêts des sujets/groupes/organisations les plus forts.

La régulation "économique"

La régulation économique internationale s'est fondée sur deux piliers principaux :

- Le système dit des institutions de Bretton Woods, à savoir la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) auxquelles sont venues se greffer graduellement le General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) – devenue en 1994 l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) – et l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement économique). Plus tard ont été créées l'ISO (International Standards Organisation) et la WIPO (World Intellectual Property Organisation), ainsi que le Tribunal international de Règlement des disputes commerciales...
- Les nouvelles règles de la globalisation économique établies après la chute en 1973 du système financier international mis en place en 1945. Les nouvelles "tables de la loi" sont devenues : la libéralisation, la dérégulation, la privatisation, la monétisation, la financierisation, la compétitivité, l'innovation technologique.

Après une certaine phase d'euphorie, cette régulation "économique" s'est révélée incapable d'empêcher la multiplication des crises, l'augmentation de la pauvreté et des inégalités sociales, l'aggravation des dévastations environnementales. La globalisation de l'économie selon les nouvelles "tables de la loi" a montré que les mécanismes de la compétitivité pour la conquête et la domination des marchés et l'accaparement inégale de la richesse produite ne peuvent pas garantir une "gouvernance économique mondiale" durable, efficace et juste. Le multilatéralisme inégal propre aussi aux institutions comme la BM et l'FMI n'a fait qu'accentuer la maîtrise de la gouvernance économique par les *stakeholders* plus forts, notamment occidentaux. En finale, la globalisation est devenue l'objet de fortes critiques de tous côtés. Elle a suscité l'explosion de nouveaux nationalismes populistes et le retour aux frontières et aux murs de séparation et d'exclusion.

La régulation “culturelle”

Au départ, elle a suivi les formes et les modalités de la régulation “politique” : système onusien (notamment l’UNESCO), traités internationaux et mondiaux de coopération entre les Etats et les organisations nationales telles que les Académies, les Instituts de culture, les musées, les ONG et les initiatives de grande portée symbolique et populaire (festivals, les prix internationaux de cinéma, les Oscars, les prix littéraires, les foires du livre, les expositions d’art...).

Puis, au fur et à mesure de la marchandisation de la vie et des processus de globalisation économique, elle a adopté les formes et les modalités de la régulation “économique” malgré les résistances et l’opposition de nombreux acteurs du monde culturel. Ainsi les “tables de loi” de la globalisation économique (libéralisation, marchandisation, dérégulation, privatisation, monétisation, compétitivité...) se sont imposées dans tous les domaines culturels : les spectacles de cirque, de théâtre, les marchés de l’art, les expositions des musées, les festivals de la chanson, de la musique, les compétitions sportives, les jeux olympiques, les foires internationales du livre, les manifestations touristiques, les parcs animaliers ou de loisirs... Tout est tombé sous l’emprise marquante de l’argent, de la rentabilité marchande et financière dans un contexte de concentration croissante des entreprises agissant à l’échelle mondiale et qui déterminent l’agenda culturel international, voire mondial.

Heureusement, l’agenda international/mondial n’ a pas, à ce jour, étoffé la vivacité et la variété des expressions culturelles locales et “nationales”. Il est vrai, cependant, que l’influence des critères marchands et financiers ne les ont pas épargné.

Scénarios imaginables pour des futurs proches

Comme on peut en convenir, le **premier scénario** imaginable – “**Finalemment, on est bien comme on est. Corrigeons pour améliorer le système existant**” – n’est pas une solution acceptable pour l’ensemble de l’humanité. Il convient, en première approximation, surtout aux groupes sociaux puissants “qui vivent bien”. Il présente tellement des limites et des lacunes substantielles qu’ à terme même les groupes cités en subiront les effets dévastateurs.

Le **deuxième scénario** que l’on pourrait définir – “**Le futur revient au passé. La globalisation à la mode du Moyen Age guerrier**” – constitue la prolongation/consolidation de ce qui est en train de se manifester depuis une quinzaine d’années. Murs, frontières, barrières, violences barbares entre religions, groupes raciaux, xénophobies, guerres, caractériseront la vie quotidienne de milliards de personnes, avec une variante de poids par rapport au Moyen Age : en raison de la puissance destructrice des armes actuelles, la durée de ce “Moyen Age” sera de loin beaucoup plus courte. Un scénario à rejeter.

Il en devrait être de même du **troisième scénario** – “**L’archipel de l’apartheid mondial**” – qui pourrait se consolider en réaction aux risques de désintégration guerrière du monde par la mise en place d’un “ordre mondial”, fondé sur la division /séparation entre deux “mondes” sociaux. Ce scénario reprendrait, *mutatis mutandis*, le modèle de la démocratie athénienne : d’une part, le monde des citoyens ayant tous les pouvoirs et les droits ; d’autre part, le monde des non-citoyens, ayant l’obligation de travailler pour le bien-être des premiers auxquels on accorderait un accès de base (monétaire ou en nature) aux biens et services de subsistance. Dans ce scénario, même s’il sera impossible d’établir de manière claire et insurmontable les discontinuités et disjonctions territoriales et sociales de l’apartheid sud-africain, l’archipel sera marqué par des “îles centrales” de vie habitées par les minorités des puissants et des

privilegiés, auto-définies citoyens de la Terre, et des “îles périphériques” dans lesquelles seront “reléguées” les masses majoritaires des appauvris, des exclus, des non-rentables, des gens de voyages, des réfugiés, des indigènes autochtones.

Heureusement, d'autres scénarios sont aussi imaginables. Le **quatrième scénario**, par exemple, est celui de – “Un nouveau monde organisé à partir de grandes communautés continentales intégrées”. La dérive de l'intégration supranationale continentale européenne et la faiblesse persistante de l'intégration latino-américaine ne permettent pas, pour le moment, d'attribuer une probabilité élevée de concrétisation à ce scénario au cours des dix/quinze prochaines années. Pourtant, le scénario reste non seulement plausible mais il garde des potentiels élevés de réalisation à long terme.

Le **cinquième scénario** – “De l'ONU à l'OMH” – (à savoir de “l'Organisation des Nations Unies à l'Organisation mondiale de l'humanité) constitue une perspective qui est passée au moins une fois dans la tête de chacun. Idéal “impossible”, espoir, ce scénario est considéré au mieux comme un horizon bien lointain et, certainement, comme irréaliste aux yeux de la majorité des groupes sociaux dominants. Pourtant, même en leur sein des multiples voix s'élèvent de temps à autre en faveur de telle ou telle autorité mondiale de régulation, ce qui maintient haute la plausibilité de ce scénario.

Dans ces conditions, le **sixième scénario** – “L'humanité en formation : la transition” – paraît non seulement plausible mais déjà à l'œuvre, malgré les chambardements en cours allant dans d'autres directions. C'est le scénario aussi de notre préférence auquel nous accordons une grande priorité, si bien que ce qui suit représente une tentative de réponse structurée et argumentée dans le cadre de la recherche d'un autre système de régulation du vivre ensemble à l'échelle planétaire.

A la recherche d'un autre système de “règles du vivre ensemble” : les responsabilités de l'humanité

En cherchant d'autres chemins ouvrant d'autres horizons et des solutions audacieuses mais concrètes, durables et efficaces, il nous paraît fondamental prendre acte d'un fait majeur : l'humanité est consciente qu'elle doit prendre des décisions concernant **le devenir de l'ensemble des formes de vie et des espèces vivantes de la planète** et qu'elle doit le faire non seulement en son nom et dans son intérêt mais également **en leur nom et dans l'intérêt de la communauté globale de la vie**.

De fait, les êtres humains ont pris conscience ces dernières décennies d'une **triple réalité**.

- Celle **classique** : tous les êtres humains font partie d'une même entité, l'espèce humaine, différente des autres espèces vivantes.
- Celle **plus moderne** : l'espèce humaine est différente des autres espèces mais participe avec les autres à la même histoire de la vie partageant avec elles une partie importante du même capital génétique (nous partageons 82 % de nos gènes avec le cochon). On retrouve la plupart de nos gènes dans les autres espèces vivantes. Nous faisons partie intégrante de la nature : il n'y a pas les êtres humains d'un côté et la nature de l'autre.
- Enfin, celle **plus récente** : depuis l'arme atomique et les autres armes bactériologiques et chimiques, nous avons compris que **l'espèce humaine est la seule espèce capable de détruire dans son intégralité la vie de la planète Terre, et pourtant aussi de la sauvegarder et de**

la protéger. D'où la conscience d'une responsabilité globale de l'humanité envers la totalité de la vie de la planète. L'encyclique du pape François, *Laudato sii...*, en est l'expression la plus claire et la plus structurée. Cette dernière prise de conscience a contribué à transformer les êtres humains du statut d'espèce humaine à celui d'humanité. **Le problème, nous l'avons mentionné, c'est que l'humanité n'est pas en mesure d'assumer cette responsabilité** car elle n'existe pas comme sujet reconnu sur le plan juridique, politique et institutionnel, et personne d'autre ne peut assumer une telle responsabilité.

Ainsi, le véritable défi mondial de la régulation du vivre ensemble planétaire c'est la **consolidation de la conscience** (émergeante mais mise à dure épreuve chaque jour) **de la responsabilité unique et fondamentale de l'humanité** concernant la sauvegarde et la protection de la vie sur et de la Terre et, à cette fin, **la reconnaissance juridique et politique de l'humanité** en tant que sujet porteur de droits et de devoirs "au nom de l'humanité".

Le défi est de nature "politique" (de *polis*), dans l'acception la plus noble du terme, plus encore que de nature organisationnelle et technique.

Les propositions qui suivent ont l'audace de penser qu'il est possible, au cours des prochaines années, de défrayer le terrain et de mettre en mouvement trois processus majeurs, dont l'objectif sera de jeter les fondations d'une capacité d'action de l'humanité à l'échelle planétaire.

Les propositions

Elles sont de deux catégories. **La première** concerne les objectifs et les règles d'ordre général. Il s'agit de propositions présentant les visions inspiratrices qui donnent un sens à la narration du monde à la base de l'urgence et de la pertinence d'une nouvelle capacité de régulation à l'échelle planétaire par et au nom de l'humanité. **La deuxième** porte sur les processus nécessaires et indispensables à réaliser pour créer les conditions et les instruments adéquats à la mise en œuvre de la capacité de régulation planétaire. **Cette catégorie de propositions est l'objet central de notre projet.**

Le résultat concret de l'application de nos propositions sera la mise en place d'un processus constituant de "L'organisation de l'humanité. Pour un vivre ensemble planétaire".

Les propositions générales : impératifs et principes de base

Nous estimons que les propositions opérationnelles (section C) doivent être cohérentes avec l'impératif planétaire (section A) et trois principes/règles de base (section B)

L'impératif planétaire

Il revient à l'humanité d'être responsable :

- de la vie de tous les êtres humains et peuples de la Terre en donnant la priorité aux trois milliards et plus de personnes exclues et appauvries, et cela tant que les facteurs structurels des processus générateurs de l'appauvrissement dans le monde n'auront pas été éliminés ;
- de la vie des autres espèces vivantes, selon les règles établies au cours des dernières années et celles qui viendront sous l'impulsion de l'humanité.

Il ne suffit pas d'approuver les chartes des droits/devoirs. L'humanité a aussi l'obligation de créer les institutions (par exemple, renforcer les instances judiciaires existantes ou en créer des nouvelles) ayant les moyens pour faire respecter les règles communes.

Principes/règles de base

On pense, en particulier, à trois principes :

- **Le principe de la citoyenneté universelle plurielle.** L'objectif de la création de richesse dans le monde ne peut pas rester celui de l'enrichissement des meilleurs, des plus vaillants, mais de garantir à toutes les femmes et à tous les hommes de l'humanité la sécurité générale d'existence. Ce sera difficile, mais la réalisation se fera tôt ou tard. L'important qu'il reste parmi les principes inspireurs des chemins de l'humanité.
- **Le principe de la sagesse et des limites.** L'histoire montre que ce n'est pas correcte de penser que tout ce qui est techniquement possible doit être fait. Il y a des limites existentiels à ne pas dépasser. Dans l'incertitude ou en présence de données peu fiables ou de conflits graves, la précaution doit prévaloir sur l'assomption du risque certifié. La violence n'apporte aucune solution aux problèmes, la non-violence est source de vie pour tous.
- **Le principe de la *res publica* mondiale,** c'est-à-dire la construction des chemins qui permettront à l'humanité d'éliminer les formes de violence et de domination d'un pays sur l'autre, d'un peuple sur d'autres peuples, d'un groupe social sur les restants groupes des sociétés humaines.

Un principe dont l'application permettra à la communauté humaine mondiale de favoriser des ingénieries politiques institutionnelles de plus en plus participatives et de cultiver la promotion et la sauvegarde des Biens communs publics mondiaux, dans le cadre d'une responsabilité individuelle et collective, partagée, de la part des citoyens.

Les propositions opérationnelles

Les processus pour réaliser les objectifs

Le véritable défi mondial de la régulation du vivre ensemble planétaire, avons-nous écrit plus haut, c'est la consolidation de la conscience de la responsabilité de l'humanité concernant le respect de l'impératif planétaire : la sauvegarde et la protection de la vie sur et de la Terre. C'est le **premier processus**, celui de la "Conscientisation et alerte".

L'échec des régulations adoptées ces dernières décennies oblige à faire preuve d'innovation en sortant du "déjà vu" pour avoir envie de construire un autre devenir de l'humanité. C'est le **deuxième processus**, celui de la "Reconnaissance et expérimentation".

Nous avons également écrit que le défi mondial de la régulation du vivre ensemble planétaire est aussi constitué par la reconnaissance juridique et politique de l'humanité en tant que sujet porteur de droits et de devoirs. Il s'agit du **troisième processus**, celui de l'"Institutionnalisation et capacitation".

- Conscientisation et alerte : imaginer les horizons et identifier les chemins

▼ Proposition 1 : La Charte de l'humanité. De la "Charte de la Terre à la Charte de la Vie"

La Charte de la Terre, promue en 1994 par initiative de Michael Strong et Mikhaïl Gorbatchev, est une déclaration internationale rédigée et approuvée par la société civile. Elle n'est pas un texte officiel de l'ONU. Elle est sans doute le document qui exprime le mieux le niveau de la conscience écologique planétaire atteinte par l'humanité à ce jour. Œuvre collective, elle a été rédigée entre 1994 et adoptée et lancée pour adhésions en l'an 2000. Elle a été signée par plus de 5.000 associations et organisations à travers le monde. C'est dire l'étendue du soutien citoyen et de sa représentativité. La Charte a cependant deux grandes limites qui expliquent pourquoi elle est restée au stade de la déclaration, sans générer sur le terrain aucune mobilisation populaire de transformation du monde.

Elle ne met en cause aucun des principes fondateurs de la régulation politique et économique dont il a été question ci-dessus, réaffirmés dans le document final du Premier Sommet de la Terre de l'ONU de 1992 à Rio de Janeiro et qui sont, notamment, des obstacles sérieux sur la route d'une régulation mondiale plus durable et juste.

Les propositions concrètes sont pratiquement absentes, la Charte se limitant à "*inviter l'humanité à participer à la création d'un partenariat mondial entre le gouvernement, la société civile et les entreprises (...)*", selon lequel "*les nations du monde doivent renouveler leur engagement envers les Nations Unies, honorer leurs obligations dans le cadre des accords internationaux existants et soutenir l'application des principes de la Charte de la Terre au moyen d'un instrument juridiquement contraignant à l'échelle internationale sur les questions d'environnement et de développement*".

Une proposition dans la ligne des travaux de l'ONU qui ont abouti, d'abord, à la signature du Protocole de Kyoto en 1997 et à son échec en 2012, et puis à l'Accord de Paris (non contraignant) en 2015-2016 sur le réchauffement de l'atmosphère terrestre. Sécurité d'abord, donc, sous ses trois formes principales : civile, environnementale, socio-économique.

Notre proposition, au sujet de laquelle nous avons reçu, suite à notre demande, le soutien de Mikhaïl Gorbatchev, vise à définir et adopter, à partir de la Charte de la Terre, une "Charte de l'humanité" qui essayera de montrer qu'il est nécessaire de repenser la conception et l'organisation de certains principes clé concernant notamment la sécurité, la souveraineté, l'Etat, la puissance, l'armement et le commerce des armes, la finance (en particulier algorithmique), les Biens communs publics mondiaux, la compétitivité... Cela dans le but d'atteindre une réelle régulation mondiale durable et juste, par et pour l'humanité, pour la sauvegarde de la régénération et pérennité de la vie et la promotion de la justice à l'échelle planétaire. En effet, nous envisageons de rédiger la "Charte de l'humanité" en tenant compte des apports précieux constitués par la *Laudato sii*, l'encyclique de pape François que nous considérons comme une véritable "Charte de la Vie en bonne et due forme.

* * *

▼ Proposition 2 : Les Agoras des habitants de la Terre (AHT)

Après un travail préparatoire d'un collectif restreint de personnes, la rédaction de la "Charte de l'humanité" sera de la responsabilité collective de citoyens réunis dans des Agoras des habitants de la Terre. Les protagonistes de ces agoras "mondiales" seront des "représentants" de différentes composantes de l'humanité : du monde des artistes, des paysans et ouvriers, du monde de l'éducation et de la science, des entrepreneurs, du monde des institutions publiques, du monde des medias, des femmes et hommes, croyants et non croyants, de toutes les couleurs. A eux, la tâche de penser "au nom de l'humanité" et se faire l'interprète des principes fondateurs et des lignes d'horizon de l'humanité.

L'ensemble des travaux sera piloté par un Groupe AHT composé de six à huit personnes (en égalité de genre) présidé par un(e) membre du Comité Promoteur du projet. Les travaux des AHT seront effectués durant une période d'un an.

* * *

- Reconnaissance et expérimentation : les "Chantiers incubateurs"

Les processus de conscientisation et d'alerte ont la fonction d'éveiller et de nourrir l'imaginaire et l'adhésion identitaire des citoyens de la Terre en tant que membres et représentants de l'humanité, ainsi que la conviction du rôle crucial de l'humanité pour le devenir de la vie de la Terre. Les processus de reconnaissance et d'expérimentation visent à promouvoir les pratiques d'enracinement de ce rôle dans la vie quotidienne des habitants de la Terre. D'où, les trois propositions suivantes.

▼ Proposition 3 : Les Agoras de l'agenda de l'humanité (AAH)

La suite naturelle des Agoras des habitants de la Terre sera la tenue des Agoras de l'agenda de l'humanité (AAT), c'est-à-dire les moments et les espaces collectifs au cours desquels l'objectif est d'identifier et définir les priorités des actions concrètes à travers lesquelles pourra s'affirmer et se consolider la capacité en construction de l'humanité d'agir en tant qu'acteur mondial de régulation.

Il est prématuré, voire impossible, à ce stade de préjuger les priorités de l'agenda de l'humanité. Ce que l'on peut dire c'est qu'il reviendra aux groupes de représentants de l'humanité ci-dessus mentionnés la tâche de les identifier et de les proposer.

Les travaux de l'AAH seront pilotés par un Groupe AAH composé de six à huit personnes (en égalité de genre), présidé par un(e) membre du Groupe promoteur du projet.

* * *

Afin que les AHT et les AAH puissent prétendre à un niveau satisfaisant de représentativité et de légitimité on cherchera à ce que les participants soient effectivement représentatifs surtout des groupes majoritaires de la population mondiale que constituent les exclus, les appauvris, les "minoritaires", les sans voix, les faibles, les sans pouvoirs de l'humanité.

▼ **Proposition 4 : Les Etats Généraux des Biens communs publics mondiaux.**

Mise en place d'un Conseil de Sécurité des Biens communs publics mondiaux (en commençant par l'eau, les semences et la connaissance)

Une des manières concrètes de faire avancer la constitution de l'humanité en tant qu'acteur de régulation à l'échelle planétaire est constituée par la reconnaissance de l'existence de certains Biens communs publics mondiaux (BCPM) (naturels et artificiels, matériels et immatériels) essentiels et indispensables pour la vie et le vivre ensemble, dont la responsabilité première revient à l'humanité.

L'importance des BCPM et en particulier leur définition et reconnaissance dépendent de la conscience et de la volonté des habitants de la Terre. Ils n'existent pas, cependant, uniquement par décrets d'autorité. Ils sont tels aussi car ils sont étroitement liés, fonctionnels, à la concrétisation des droits de et à la vie des êtres humains et de l'ensemble de la communauté générale de la vie de notre Planète.

Certes, dans ce jeu complexe de relations entre processus subjectifs et dimensions "objectives", en final c'est la subjectivité collective historique des sociétés humaines qui va être déterminante. Pour cette raison, nous proposons l'organisation en réseaux multiterritoriaux des Etats Généraux des BCPM. Ceux-ci seront des moments et espaces sociaux mondiaux d'expression commune des valeurs et de la volonté explicite en la matière de la part des habitants. Les BCPM seront le noyau dur, crucial, de l'action de l'humanité. Plus ils feront partie de l'agenda mondial, plus les processus et la force de construction de l'humanité seront importants et solides. A cette fin, le but concret des Etats Généraux sera la mise en place d'un **Conseil de Sécurité des Biens communs publics mondiaux**, centré au début sur l'eau, les semences (la Terre) et la connaissance, les trois "Biens communs mondiaux" par antonomase avec l'énergie solaire, dont dépend la vie et son bon état.

* * *

▼ **Proposition 5 : La Carte d'identité mondiale (CIM)**

Aujourd'hui, la véritable carte d'identité mondiale est la carte de crédit bancaire, symbolisée, parmi tant d'autres, par la carte "Visa" qui s'appelle ainsi pour souligner justement son statut de "carte d'accès au monde". Un monde... ouvert par l'argent !

Nous proposons que l'un des premiers actes de reconnaissance de l'humanité et d'expérimentation de la nouvelle condition humaine soit la remise, à titre gratuit, à tout être humain d'une Carte d'identité mondiale, digitalisée, ayant comme sous-titre "Habitant de la Terre", dans laquelle figureront uniquement les données suivantes : prénom(s) et nom(s), photo, date de naissance, dernière résidence, Etat de citoyenneté.

Elle aura une validité de cinq ans. Elle ne pourra pas être utilisée comme passeport international lorsque un tel document sera requis par les Etats. Elle a comme but de reconnaître que le titulaire de la CIM est un habitant de la Terre et que, comme tel, il bénéficie de tous les droits universels reconnus par l'ONU, ses déclarations, ses traités, ses pactes.

Les modalités techniques seront définies par un Groupe CIM créé au sein du projet.

* * *

- Institutionnalisation et capacitation

▼ Proposition 6 : Le Sondage mondial

Les tentatives de sonder, au niveau mondial, les imaginaires, les conceptions, les attentes, les désirs et le sens d'appartenance qui entourent et "construisent" l'humanité dans la tête des gens et dans leurs pratiques de vie quotidienne restent rares, même à l'ère de la mondialisation de la condition humaine.

L'objectif de ce sondage (à préciser ultérieurement) est multiple :

- appréhender la nature et les formes de la conscience de l'humanité d'après ses multiples facettes et ses diversités ;
- identifier les évolutions éventuelles en la matière au cours des trente-quarante dernières années ;
- "mesurer" le degré d'adhésion à l'idée de l'humanité en tant qu'éventuel sujet institutionnalisé politique de régulation du vivre ensemble à l'échelle planétaire ;
- détecter les principaux facteurs de scepticisme et/ou de rejet d'une régulation mondiale ;
- évaluer les attitudes positives/négatives concernant la création d'institutions judiciaires (tribunaux) mondiales sous la responsabilité de l'humanité.

Les connaissances attendues sont indispensables pour toute décision future concernant les systèmes de régulation mondiale.

Pour sa conception, programmation et exécution sera constitué dès octobre 2019 un Groupe d'action Sondage et Référendum (voir proposition 7), composé de douze experts des divers continents. On cherchera l'adhésion et le soutien à la réalisation du sondage d'un certain nombre d'universités et aux ONG convaincues de l'importance de l'initiative (et, si besoin, à d'autres fondations).

Si possible, il sera réalisé entre dans la **première moitié de 2021** dans deux pays de chaque grande zone géographique et portera sur un échantillon représentatif de la population mondiale. Ses résultats seront utilisés, avec d'autres sources et matériaux, pour la conception et la réalisation du Référendum mondial.

* * *

▼ Proposition 7 : Le Référendum mondial

Personne ne connaît l'épaisseur et la solidité des conceptions de la population mondiale concernant le rôle possible et souhaité attribuable à l'humanité dans le cadre d'un système mondial de régulation politique, économique et culturelle. C'est sans doute la proposition la plus ambitieuse et la plus difficile à réaliser.

Il s'agit d'un référendum spontané d'initiative populaire. Ce ne sera pas un référendum organisé par les Etats. Il n'aura aucune valeur juridique consultative ni contraignante. C'est dire qu'il faudra réussir à convaincre, d'une part, les citoyens des divers pays du monde de l'utilité fondamentale et de l'urgence d'un référendum spontané d'initiative populaire et,

d'autre part, les autorités publiques nationales d'adopter une position bienveillante envers une initiative "politique" prise par ce genre d'initiatives spontanées des citoyens.

Bien conçu, portant sur trois – maximum quatre – questions clairement formulées, ce référendum est indispensable, précieux. Il faut connaître, avec le maximum de rigueur scientifique possible, dans quelle mesure l'opinion publique mondiale est :

- a) **prête** à passer d'une reconnaissance de principe de l'existence de l'humanité en tant qu'acteur mondial à l'acceptation de l'attribution à l'humanité d'un rôle institutionnel politique de régulation à l'échelle planétaire "au nom de l'humanité", en complémentarité et subsidiarité aux autres acteurs existants, et
- b) **disponible** à soutenir la mise en place et l'utilisation au cours des années et décennies à venir des instruments nécessaires pour contribuer au développement, par exemple, d'une citoyenneté mondiale plurielle, d'un système de sécurité collective interdisant les armes (production commerce et usage), d'une économie au service du droit à la vie pour tous par la mise en commun et la responsabilité partagée de certains Biens communs publics mondiaux, d'une société fondée sur la participation de tous, aux différents échelons du vivre ensemble, au gouvernement du pouvoir politique.

Le Référendum mondial pourrait être réalisé le 22 mars 2022. Le 22 mars est, depuis 1993, la Journée mondiale de l'eau, proclamée par l'ONU. Des centaines de manifestations ont lieu chaque année dans chaque pays à travers le monde..

L'organisation du référendum à l'occasion de cette journée faciliterait vraisemblablement la réalisation d'espaces référendaires (beaucoup dépendra de la bonne disponibilité des autres ONG), mais surtout, pourrait avoir une plus-value symbolique "politique" étant donné que l'eau est l'un des rares Biens communs publics mondiaux ayant reçu un large soutien populaire en faveur de sa sauvegarde, son caractère public, son essentialité pour la vie, entre autres par la création d'instruments et de coopération inter- et trans-nationale à l'échelle des bassins hydrographiques.

Le contenu précis (les questions) du référendum sera défini le moment venu par le Comité de conception et de pilotage ci-dessus mentionné.

Conclusion : les trois audaces

L'esprit qui anime et unifie l'ensemble des analyses et des solutions ici proposées puise sa force dans la conviction qu'il est possible de réaliser dans le long terme trois audaces aujourd'hui perçues comme des utopies hors de toute réalisation concrète, à savoir :

- l'audace de mettre hors-la-loi les processus générateurs des facteurs structurels de l'appauvrissement dans le monde ;
- l'audace de bannir la guerre dans le devenir de la vie de notre planète Terre ;
- l'audace de mettre fin au système financier mondial actuel, injuste, inefficace et prédateur.

Nous croyons, répétons-le, qu'il s'agit d'utopies susceptibles de réalisation concrète.

LES PROPOSITIONS EN BREF

G. LES PROPOSITIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

A L'IMPÉRATIF PLANÉTAIRE

être responsable de la vie de tous les êtres humains, de tous les peuples
et de la vie / bon état des autres espèces vivantes

B LES RÈGLES DE BASE

G1 la citoyenneté
universelle plurielle

justice & égalité

G2 le vivre
ensemble / sagesse

sécurité non-violente

G3 la res publica
mondiale

droit & démocratie

C LES PROCESSUS

P. LES PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

LA NATURE DU PROCESSUS	LES PROPOSITIONS
CONSCIENTISATION ET ALERTE imaginer les horizons et identifier les chemins	P1 "De la Charte de la Terre à la Charte de la Vie" P2 Les Agoras des habitants de la Terre
RECONNAISSANCE ET EXPÉRIMENTATION les chantiers (tests et évaluation)	P3 Les Agoras de l'agenda de la Planète P4 Les États Généraux des premiers Biens communs publics mondiaux P5 La Carte d'identité mondiale
INSTITUTIONNALISATION ET CAPACITATION crédibilité et faisabilité	P6 Le Sondage mondial (images, idées, désirs) P7 Le Référendum mondial sur la régulation de et par l'humanité